



Le mot July Moire

2002 - GÉNÉRATION EURO!

La monnaie unique est là, qui va transformer notre vie quotidienne... Survenant après un début de siècle difficile (drame de New-York, début de récession...), nous ne pouvons pas rester insensibles au problème de la sécurité et nous devons réagir au niveau local.

- Sécurité des biens en restant vigilant lors de la mise en place de l'Euro. Nous avons fait une réunion d'information pour nos Anciens et sommes prêts à recommencer.
- Sécurité des jeunes en indiquant d'une manière plus particulière la présence d'enfants ou de jeunes par une signalétique renforcée : silhouettes au stade et groupe scolaire, panneaux attirant l'attention des automobilistes aux abords du complexe sportif.
- Sécurité des personnes où chacun doit se sentir concerné en respectant verbalement son prochain, en ne portant pas atteinte à la tranquillité d'autrui, en ne dégradant pas les installations mises à disposition et tout simplement en faisant preuve de civisme.

Vous aimez votre commune, soyez certains que tous ceux qui s'en occupent ont à cœur de la rendre plus vivante, plus agréable. Nous ne parviendrons à régler les problèmes que par la concertation et la volonté de chacun.

Aussi Meilleurs Vœux à tous.

Que 2002 vous apporte joie, bonheur, santé à vous et à vos familles et qu'elle procure au monde un peu plus de paix, un peu plus de liberté, un peu moins de violence...

Votre Maire, Marie-Paule ROGUIER.

Compte-rendus du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 JUILLET 2001

URBANISME: CONTENTIEUX BLONDEL

Le Maire informe le Conseil que, suite à une décision d'opposition sur une déclaration de travaux, Mme Nathalie Blondel a saisi le Tribunal Administratif.

Le Conseil autorise le Maire à ester en justice au nom de la commune.

DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abimés et les jeunes plantations asséchées; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts.

D'autre part, la municipalité participe cette année au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet.

En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.

BRUIT APRÈS 22 HEURES

Plusieurs plaintes ont été reçues en mairie relatives au bruit, en particulier au niveau de la place du Champ Dunand.

Afin que la tranquillité de tous soit respectée, la municipalité organisera, en collaboration avec la Gendarmerie, des contrôles d'identité durant l'été, notamment après 22 heures. Des sanctions seront prises à l'encontre de tous ceux qui seront à l'origine de tapages nocturnes ou autres nuisances.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{et} OCTOBRE 2001

Excusé : Jean-Claude DETRAZ

AMÉNAGEMENT DES BÂTIMENTS COMMUNAUX - CONVENTION C.A.U.E.

Dans la perspective d'une restructuration des bâtiments communaux (mairie - presbytère), le Conseil décide de passer une convention d'accompagnement à Maître d'Ouvrage avec le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Savoie.

Le recours à un intervenant extérieur étant nécessaire, le Conseil autorise le maire à signer un contrat avec Monsieur Didier ONDE, architecte-scénographe, intervenant habilité par le C.A.U.E. La participation financière communale serait, pour cette étude, d'environ 1 778 euros (11 663 FRF).

A.R.T.T.

Dans le cadre de la Loi sur la réduction et l'aménagement du temps de travail, le Conseil approuve le protocole passé entre le maire et le personnel communal, et validé par le Centre de Gestion.

A partir du 1° janvier 2002, compte-tenu du réaménagement nécessaire à la mise en application de l'A.R.T.T., le secrétariat de la mairie sera fermé au public le vendredi après-midi dès 16 heures.

Les autres jours et heures d'ouverture resteront inchangés.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE SECTEURS «CHEMIN DE CHANTROLLET» - «TROSSY»

En parallèle avec les travaux d'assainissement qui seront réalisés prochainement par le SIPACOR, le Conseil décide le renforcement du réseau d'eau potable dans les secteurs «Chemin de Chantrollet» et «Trossy». Le Conseil demande l'inscription de l'opération au titre des programmes subventionnés du Syndicat Mixte Départemental d'Eau et d'Assainissement, et demande l'aide financière de l'Agence de l'Eau. Il autorise le maire à signer le marché à intervenir.

ASSOCIATION «GOUTTE DE VIE» - SUBVENTION

Le Conseil décide d'allouer une subvention exceptionnelle, d'un montant de 1000 FRF, à l'association «Goutte de Vie» pour l'acquisition de banderoles.

DÉCLASSEMENT R.D. 234

Suite à une demande de la Direction Départementale de la Voirie et des Transports, le Conseil accepte le déclassement du domaine départemental de la R.D. 234, et le reclassement dans le domaine communal. Il s'agit de la voie qui se situe entre le rond-point du groupe scolaire et le carrefour rue de la Mairie / rue du Centre (près de la salle paroissiale).

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière, deux silhouettes d'enfants seront implantées sur la commune : l'une vers le groupe scolaire, l'autre à la sortie de l'agglomération, route d'Orcier.

L'objectif de cette opération est de rappeler aux automobilistes qu'un obstacle quelconque peut surgir sans qu'ils puissent l'éviter en cas de vitesse excessive. Ces silhouettes interpellent et font réagir la plupart des automobilistes; elles sont un complément utile et efficace de la signalisation réglementaire.

FACTURATION D'EAU - ASSAINISSEMENT

Cette année, la facturation de l'eau a été reportée en raison des travaux d'assainissement. Il était nécessaire que ces travaux soient terminés avant de relever les index de consommation d'eau afin que la facturation 2002 soit calculée au plus juste pour les personnes qui seront redevables de la taxe d'assainissement. Cette taxe sera en effet appliquée sur les m³ d'eau consommés à partir du moment où les habitations sont raccordables au réseau d'assainissement, soit septembre 2001. Le montant de cette taxe a été fixé à 1 euro/m³ d'eau.

Compte-rendus du Conseil Municipal

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 NOVEMBRE 2001

En début de séance, Madame le Maire félicite et remercie les organisateurs et tous les bénévoles qui ont participé à l'organisation du Cross des Jeunes et du Cross des Hermones qui ont eu lieu respectivement les 4 et 5 novembre derniers.

Ces manifestations ont un succès considérable, grâce à l'excellente organisation mise-en-œuvre par la Commission Sports & Loisirs et toutes les personnes qui apportent leur aide chaque

SELEO 74

Le Maire informe le Conseil Municipal que le SELEQ 74, afin de faciliter la reprise des négociations avec EDF pour un nouveau cahier des charges de concession de distribution d'énergie électrique, sollicite auprès de ses adhérents la confirmation de la délégation de cette mission.

Le Conseil confirme au SELEQ sa mission de négociation avec EDF et autorise le Président du SELEQ à signer le nouveau cahier des charges.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Le Conseil accepte la transformation du poste d'agent administratif en un poste d'adjoint administratif.

MISE-EN-ŒUVRE DE LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRA-VAIL AUX HÔPITAUX DU LÉMAN

Le Conseil Municipal adopte un vœu relatif à la mise-enceuvre de la réduction du temps de travail et ses conséquences sur le fonctionnement des Hôpitaux du Léman si l'Agence Régionale de l'Hospitalisation ne met pas en contrepartie les moyens nécessaires. La réduction du temps de travail ne doit pas mettre en danger la pérennisation de certaines activités. Le Conseil Municipal sera tout particulièrement attentif aux moyens alloués.

CONCOURS DES VILLAGES FLEURIS

Madame le Maire informe l'assemblée que la commune de Le Lyaud a obtenu le prix de la première participation au Concours Départemental des villages fleuris.

La commune a également obtenu le 8° prix dans la catégorie des communes de 1000 à 5000 habitants (plaine), sur 36 communes participantes.

Le Jury départemental a fait part de son «Coup de Cœur » concernant les aménagements de réhabilitation, de sauvegar-de et d'intégration du patrimoine bâti traditionnel.

Le fleurissement des carrefours a été jugé «efficace», et le cheflieu «harmonieux et tout en équilibre». Le fleurissement réalisé par les habitants a également été apprécié par sa qualité.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 DÉCEMBRE 2001

Absents - Excusés : DETRAZ Jean-Claude - ARRACHART Frédéric - FILLON Stéphane

INDEMNITÉ DE CONSEIL DU RECEVEUR MUNICIPAL

Le Conseil accepte, pour la durée du présent mandat, d'octroyer à Monsieur BREUIL, Receveur Municipal, l'indemnité de conseil prévue par l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

Pour l'année 2001, cette indemnité s'élève à 2 572 FRE

RÉVISION DES LOYERS

Le Conseil décide de ne pas augmenter le montant des loyers des appartements communaux.

Cependant, le montant des charges sera recalculé en tenant compte de la fiscalisation des ordures ménagères.

ACOUISITION PÉRIMÈTRES IMMÉDIAIS DES «VERDETS»

Dans le cadre de l'acquisition du périmètre immédiat du captage des «Verdets», une indemnité pour perte d'arbres sera versée au propriétaire, Monsieur Néplaz L-E, d'un montant de 2100 FRE

Une convention sera signée entre le propriétaire et la commune.

RESTRUCTURATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX

Madame le Maire fait part au Conseil Municipal de l'évaluation préliminaire établie par le C.A.U.E. concernant la restructuration de l'ensemble des bâtiments communaux du Centre Bourg (mairie - presbytère). Ce diagnostic constate l'importante dégradation du presbytère, la complexité de la morphologie du bâtiment mairie, et l'inadéquation de l'ensemble préau-garage par rapport à l'ensemble architectural formé de la mairie, de l'église et du presbytère.

Le Conseil municipal décide de poursuivre l'étude de cette restructuration en collaboration avec le C.A.H.E. Une réflexion sera donc menée sur la destination du presbytère qui se détériore rapidement, et sur les différentes possibilités de réalisation d'une nouvelle mairie; en effet, les locaux actuels deviennent exigus, inadaptés à l'organisation du travail et à l'accueil du public; en outre, ils ne présentent pas les normes de sécurité exigées pour un bâtiment public.

Suite à cette réflexion, une étude de faisabilité et une étude financière seront réalisées ; puis le Conseil sera amené à se prononcer sur le projet qui sera rendu public.

VENTE DE BOIS

Un appel à la concurrence est organisé pour la vente de trois lots de chablis situés sur le secteur du «Cros Saix» - Parcelle R. Lot n° 1:16 m³

Lot n° 2: 21 m3

Lot n° 3: 21 m3

Clauses d'exploitation :

- inaccessible aux tracteurs
- délai d'exploitation : 30 avril 2002
- paiement par chèque à l'ouverture des offres ou à remettre en mairie
- prix minimum fixé à 50 francs le m' (7,62 euros)
- prix au m3 pour la totalité du lot.

Favorisez nos annonceurs

Compte-rendus du SIVOM

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 29 AOÛT 2001 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD.

Objet: Tarif cantine scolaire - Année 2001/2002

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que par arrêté du 26 juillet 2001 du Ministre de l'Economie des Finances et de l'Industrie, paru au Journal Officiel du 1° juillet 2001, le taux moyen annuel d'augmentation applicable aux tarifs des cantines scolaires et de la demi-pension pour les élèves de l'enseignement public, est fixé à 2 % pour l'année scolaire 2001/2002 pour les collectivités qui ont relevé leurs tarifs de restauration scolaire pour l'année 2000/2001 avant le 31 décembre 2000. Le Comité Syndical fixe le prix du repas à 4,12 euros soit 27 F pour l'année scolaire 2001/2002.

Objet : Fermeture de la garde périscolaire et annulation de l'acte constitutif de la Régie de recettes pour la garde périscolaire. Monsieur le Président rappelle que lots de la séance du 27 avril 2001, le Comité Syndical avait décidé :

- de l'ouverture d'une garde périscolaire à compter du 3 mai 2001, pour une période d'essai de 2 mois ;
- de créer une régie de recettes pour la garde périscolaire ;
- de nommer un régisseur et un suppléant pour la garde périscolaire.

Monsieur le Président informe le Comité Syndical que :

- la période d'essai n'a pas été concluante,
- le nombre d'enfants fréquentant la garde périscolaire pendant cette période d'essai n'était pas suffisant : en moyenne 1 enfant le matin et 2 enfants le soir.
- le maintien de la garde périscolaire entraînerait un coût supplémentaire au Syndicat Intercommunal.

Le Comité Syndical décide de ne pas maintenir la garde périscolaire et annule la régie de recettes auprès du service garde périscolaire du SIVOM Armoy-Le Lyaud.

Objet : Achat de mobilier scolaire et de literie pour la maternelle

Cette année, le nombre d'enfants en maternelle est supérieur à celui de l'année précédente et le mobilier risque de manquer pour exercer dans de bonnes conditions.

De plus, il conviendrait également d'équiper la salle de repos des maternelles en couchettes empilables à toile amovible à surface textile poreuse thermoline traitée anti-moisissure et anti-bactérienne (en remplacement des matelas actuels).

Le Comité Syndical décide d'acheter des chaises, des tables et des couchettes pour les enfants de la maternelle.

Objet : Inventaire - Matériel à réformer

Monsieur le Président informe le Comité Syndical, que suite à l'inventaire arrêté au 31 décembre 1999, il convient de sortir de l'actif un certain nombre de biens, en raison de leur vétusté ou de leur destruction.

Le Comité Syndical décide de réformer, suite à l'inventaire arrêté au 31 décembre 1999, le matériel suivant : 1 photocopieur Canon, 1 nettoyeur haute-pression, 1 compas avec lame, 1 tondeuse à gazon Iseki, 1 taille-haie, 2 véhicules Renault Express, 1 fourgonnette Citroën et 1 groupe électrogène Honda.

Objet : Convention de stage

Monsieur le Président rappelle aux membres du Syndicat que durant les mois d'avril à juin, le Comité Syndical avait accepté de prendre un stagiaire au sein du Syndicat Intercommunal, dans le cadre du BEPA aménagement et entretien de l'espace rural pour une période de six semaines. Ce système de formation est basé sur l'alternance avec le Centre de Formation aux Métiers de la

Montagne, il contribue pleinement à la formation de l'élève et permet de découvrir les différentes activités qui gravitent autour de l'espace.

Aujourd'hui, ce stagiaire demande au Syndicat Intercommunal de le reprendre pour une nouvelle période de six semaines allant de septembre à novembre afin de compléter sa formation.

Le Comité Syndical, accepte de prendre en stage Alexis BEL et autorise Monsieur le Président à signer la convention de stage ainsi que toutes les pièces pouvant s'y rapporter.

Objet: Questions diverses

Une commission est chargée de l'aménagement et de la réduction du temps de travail. Elle est composée de Daniel CHAUSSÉE, Raynald G'STALTER, Gérard MOUCHE et de Marie-Paule ROGUIER. La première réunion a lieu le 11 septembre à 18 heures.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 10 OCTOBRE 2001 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD.

Objet : Vote du Budget supplémentaire

Le Comité Syndical examine et approuve le budget supplémentaire 2001 équilibré en recettes et en dépenses à la somme de 204 285,92 F pour la section de fonctionnement et à celle de 1 437 901,95 F pour la section investissement.

Objet : Convention entre le SIVOM et le Foyer Culturel Armoy-Le Lyaud

Monsieur le Président expose que les cours de gymnastique organisés par le Foyer Rural Culturel d'Armoy-Le Lyaud ont repris le 24 septembre 2001. Le Comité Syndical a, comme les années précédentes, remis à la disposition du Foyer Rural la salle de motricité du Groupe Scolaire. Les frais de participation sont fixés par les membres du Comité Syndical à 1200 F pour l'année.

Objet: Transformation du poste d'agent administratif en poste d'adjoint administratif

Le Comité Syndical décide à l'unanimité, de transformer le poste d'agent administratif en poste d'adjoint administratif.

Objet : Subvention exceptionnelle pour la classe de CM1/CM2 Monsieur le Président fait part aux membres du Comité Syndical que les enseignantes de la classe de CM1/CM2 solicitent une subvention exceptionnelle d'un montant compris entre 600 et 1200 F pour un projet artistique et culturel qu'elles ont élaboré et reçu un financement de 3 200 F de la part de l'Education Nationale. Le budget sur lequel elles devront travailler, compte tenu des directives ministérielles est d'au moins 6 400 F Le but de ce projet est de permettre aux enfants de découvrir ou d'approfondir un domaine artistique, et d'appréhender la réalité de la création et de la vie culturelle, en rencontrant des artistes.

Le Comité Syndical décide de voter une subvention exceptionnelle de 1000 F pour la réalisation ce projet.

Objet: Questions diverses

Mise en place de l'ARTT (Aménagement Réduction Temps de Travail)

Monsieur le Président fait part à l'ensemble du Comité Syndical des diverses solutions qui ont été envisagées par la commission chargée de l'ARTT. Cette commission réunira les différents services du Syndicat Intercommunal pour négociation.

Compte-rendus du SIVOM

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 7 NOVEMBRE 2001 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD.

Indemnité de conseil en faveur du receveur syndical pour la mandature 2001/2007 :

Monsieur le Président informe le Comité Syndical, que suite aux élections municipales du printemps dernier, le Receveur Syndical, en date du 26 octobre 2001, demande de soumettre au Comité Syndical une délibération visant à lui consentir cette indemnité pour la mandature qui s'ouvre.

Le Comité Syndical, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, accepte de consentir l'indemnité de Conseil au Receveur Syndical de la Trésorerie de Thononles-Bains, pour la mandature qui s'ouvre.

Objet: Questions diverses:

- Préparation de la rentrée scolaire 2002 :

Pour préparer la rentrée scolaire 2002/2003, le Syndicat Intercommunal Armoy-Le Lyaud projette de créer une classe élémentaire supplémentaire et sollicite l'Inspection Académique de Haute-Savoie pour l'attribution d'un emploi d'enseignant y afférent

- Personnel Syndical

Le Comité Syndical titularise, à compter du 1^{et} décembre 2001, les deux agents d'entretien nommées stagiaires au 1^{et} décembre 2000.

- Achat de matériel de sports et de matériel pour le service technique :

Les enseignantes souhaitent s'équiper d'un kit multisport en transformant le crédit qui leur est alloué pour un voyage de fin d'année. Le Comité Syndical accepte de transférer le crédit. Le Comité Syndical autorise également le service technique à passer commande d'un détecteur de métaux en remplacement de l'ancien qui n'est plus réparable.

- Mise en place de l'ARTT (Aménagement Réduction Temps de Travail) :

Monsieur le Président fait part à l'ensemble du Comité Syndical des diverses solutions qui ont été envisagées par la commission chargée de l'ARTT. Une réunion sera programmée prochaînement avec les services techniques afin d'établir un protocole d'accord.

- Exposition "Senteurs":

Monsieur CHAUVIÈRE fera une exposition sur les senteurs au groupe scolaire les 16 et 20 novembre 2001.

- Sécurité aux abords du groupe scolaire :

Un passage piéton supplémentaire sera tracé au niveau du groupe scolaire pour assurer encore davantage la sécurité des enfants se rendant à l'école.

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL DU 5 DÉCEMBRE 2001 A 18 H AU SIÈGE DE LE LYAUD.

Objet : Virements de crédits

Le Comité Syndical décide d'effectuer les virements de crédits suivants, en :

SECTION DE FONCTIONNEMENT:

Dépenses :

Anicles 6355 - 300,00

Article 6333 - 6 400,00 Article 637 + 300,00

Article 64412 + 6400.00

SECTION D'INVESTISSEMENT:

Dépenses :

Article 16412 + 5000,00 Article 2111 - 5000,00

Objet : Indemnités de stage

Le Comité Syndical décide d'attribuer une gratification au jeune venant du Centre de Formation aux Métiers de la Montagne pour le remercier des tâches qu'il a effectué lors de son stage, au sein du Syndicat Intercommunal.

Objet: Questions diverses

Mise en place de l'ARTT :

Une réunion aura lieu avec les agents techniques le mercredi 12 décembre à 11 heures.

Favorisez nos annonceurs

PARTNER CHAUFFAGE

BAZZANI Jean-Pierre et BURNICHON Yves

Contrat d'entretien chaudières fioul et gaz

Dépannage, installation et remplacement

275, rue du Sanjhon - 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 70 58 81 - Fax 04 50 70 50 68



électricité générale tous travaux de terrassement le spécialiste de l'éclairage public et des transformateurs

sari ÉLECTRICITÉ & TRAVAUX PUBLICS DEGENÈVE

Le Seytroux - 74470 LULLIN Tél. 04 50 73 81 64 - Fax 04 50 73 86 80

William FILLON nous a quitté...

Discours de Marie-Paule ROGUIER, maire,

lors de la sépulture de William FILLON.

«C'est avec une profonde émotion que je me joins à vous pour accompagner Willam Fillon dans sa dernière demeure. Anjourd'hui les Lyaudins sont en deuil, William nous a quitté pour un voyage sans retour. Il se savait condamné depuis plusieurs mois, il a su faire face à cette dure maladie avec un courage exemplaire, avec une discrétion absolue, ne vou-

lant pas peiner ses proches.

Homme de cœur, de caractère et de convictions, il s'est dévoué sans compter dans l'intérêt de nos convitoyens de par son e n g a g e m e n t municipal.

Elu le 14 mars 1971, il fut conseiller avec M. Dubouloz Marcel. Puis ensuite premier adjoint de 1977 à 1983 avec André Cornier.

Réélu en 1983 et ce, pour deux mandats avec M. Fillon Jean-Pierre. Je souhaîtais qu'il

fasse un cinquième mandat avec moi, mais déjà la lassitude se faisait sentir. Fatigué il a préféré laisser place aux jeunes et je suis sûre qu'il devait être heureux de savoir que sa fille Nadine et sa belle-fille Luce fassent partie de notre équipe municipale. Car William aimait son village, ayant donné 24 ans de sa vie pour la collectivité... Quel exemple...

On dit souvent que les idées politiques divisent, mais elles peuvent aussi rappro-

cher les gens venant d'horizons différents, animés par la même passion de faire bouger les choses. Avec William cela m'a permis de cultiver des affinités dans un respect réciproque qui dépasse les clivages politiques habituels. Durant deux mandats, nous avons travaillé ensemble dans un esprit ouvert faisant toujours passer l'iniérêt général avant l'intérêt particulier.

Honme de terrain actif, sincère et de tempérament, il aimait le contact et le dialogue, se mettant à la portée de tous.

William a fait partie pendant plusieurs années du Secours Mutuel, association de bénévoles au service de personnes en difficulté.

Homme de cœur enfin au sens de la famille, famille qu'il avait fondé avec son épouse lacqueline dont la maladie l'avait profondément affecté.

Père de 4 enfants : Joël, Nadine, Miteille et Véronique et entouré de 8 petits-enfants :

Savine, Leïla, Clio, Roman, Geoffrey, Dereh, Keva, Vadim dont il était fier. Malgré ses occupations il savait préserver du temps pour les siens.

Au nom du Conseil Municipal, au nom de l'ensemble de la population du Lyaud et en mon nom personnel permettez-moi de vous présenter nos plus sincères condoléances et sachez que nous partageons votre peine,»

PAPA

Tu es arrivé au printemps Il y a déjà quelques temps Petit tu travaillais dans les champs Grand tu es devenu artisan Tu as choisi comme métier D'être un sacré menuisier D'une planche de bois dans ton atelier Il en ressortait une pièce de musée Le fruit de ton travail était de toute beauté Qu'il soit en noyer ou en châtaignier Ce qui n'était pas perfection. Tis le mettais en panier Tu n'offrais qu'un travail de qualité Avec le temps, durant ces années Tes doigts n'ont pas été épargnés Mais c'est peut être la loi des menuisiers Pour rentrer dans le clan des premiers.

Malgré les caprices du gouvernement Tu n'a jamais changé de rang Il y eu des gros coups de vent Mais tu restais toujours souriant.

Si on pouvait tous avoir ton âme
Dans ce monde il n'existerait aucune arme
C'est une de tes qualités qu'appréciait ta femme
Mais aussi pour ton sourire
et tes yeux plein de charme
Tu étais fidèle et certainement pas à double lame
C'est haut et fort que justice tu clamais.

Pour toi ce n'était pas contraignant De rendre service aux gens Quelque fois tu as eu à faire à des méchants Mais tu restais toujours aussi charmant.

A la retraite, c'est d'arrache-pied Que tu avais planté Chêne et Poirier.

Tu t'es accroché à la vie
Et quand tu m'as serré la main
J'ai compris que c'était la fin
Tout ce que tu n'as jamais dit
C'est tout ce que tout nous appris
Et même si tu t'es arrêté de travailler
Nous aurons toujours en nous l'odeur
de ton bois scié.

Concours départemental des Villes et Villages Fleuris 2001

La commune du Lyaud a participé cette année au Concours Départemental des Villes et Villages Fleuris, organisé par le Conseil Général de Haute-Savoie.

Un effort tout particulier a été demandé aux employés municipaux pour agrémenter notre village, en vue de la visite du jury.

Effort récompensé puisque Le Lyaud a reçu le prix spécial du Jury dans la catégorie "1^{the} participation", avec le commentaire suivant :

"Coup de cœur du jury du Chablais en raison des



aménagements de réhabilitation, de sauvegarde et d'intégration du patrimoine bâti traditionnel. Fleurissement communal efficace sur les carrefours ainsi qu'un fleurissement de qualité réalisé par les habitants. Chef-lieu harmonieux et tout en équilibre". Dans la cadre du concours général et dans la catégorie "1000 à 5000 habitants/plaine", Le Lyaud termine à la

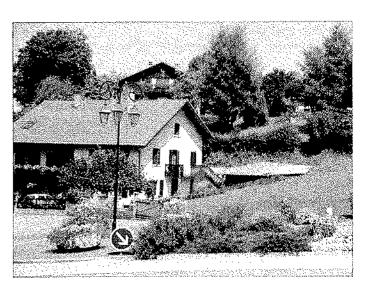
8° place sur 36 communes participantes avec 75,3 points (les gagnants ex-aequo Publier et Pringy finissant avec 82 points).

Une belle satisfaction pour cette première participation grâce au savoir-faire des employés et l'implication des habitants. Que chacun en soit remercié.

Pour 2002, le concours sera ouvert aux particuliers qui souhaiteront concourir individuellement. Les inscriptions se feront en mairie en juillet 2002. Attention, le jury procède à une présélection d'après des diapositives uniquement (minimum deux : une pour la vue d'ensemble, une en vue rapprochée).

Encore un grand merci à tous et à toutes pour la qualité de votre fleurissement qui met si bien en valeur notre village, son bâti, ses aménagements.

L'objectif 2002 : faire mieux bien sûr, et nous comptons sur vous.







ESPACE CDDM MENUISERIE

Votre partenaire régional

Avenue des Prés Verts 74200 THONON Tél. 04 50 71 31 71 Fax 04 50 71 62 95

PEINTURE & DÉCORATION DEGENÈVE

REVÉTEMENTS • SOLS ET MURS • FACADES

Les Moulins d'Amphion - 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 70 55 95 Fax 04 50 70 55 96

Facture eau & assainissement

Les abonnés au réseau d'eau potable ont constaté, cette année, un retard dans la facturation.

Le relevé des index a en effet été fait durant le mois d'octobre au lieu de février/mars.

Nous avons été contraints de reporter la facturation de l'eau en raison de la réalisation du réseau structurant d'assainissement qui relie le collecteur communal à la station d'épuration de Thonon. Il était nécessaire que ces travaux soient terminés avant de relever les index de consommation d'eau afin que la facturation 2002 soit calculée au plus juste pour les personnes qui seront redevables de la taxe d'assainisse-

ment. Cette taxe sera en effet appliquée sur les m³ d'eau consommés à partir du moment où les habitations sont raccordables au réseau d'assainissement, soit septembre 2001.

Le montant de la taxe d'assainissement a été fixé à 1 euro/m³ d'eau ; cette taxe sera donc appliquée dès 2002 sur les factures des abonnés qui sont raccordés ou raccordables au collecteur d'eaux usées.

Afin de rétablir la période de facturation, le prochain relevé d'index sera effectué courant février/mars 2002.

Repas des «Toujours Jeunes» du Lyaud

Ce 16 décembre 2001, une ambiance extraordinaire régnait dans la salle des fêtes du Lyaud.

Le repas de Noël des Anciens débutait par une éclatante prestation de la batterie fanfare en pleine restructuration. Après l'apéritif et la salade savoyarde, deux magnifiques cochons de lait, en belle présentation et flambés de main de maître par Chantal et Marie-Paule, attisèrent la gourmandise de chacun.

En apothéose, une gigantesque bûche de Noël, de trois



mètres de long, clou du repas et gloire de son fabriquant et des organisateurs.

Après café et eau de vie dont Franck nous régale chaque année, débutèrent les danses, avec à l'accordéon Robert BÉTEMPS, à donner des fourmis dans les jambes des anciens et des plus jeunes...

Merci à tous et toutes et à l'année prochaine!

E CHASTEL





Lucien PETITJEAN et Fils

ENTREPRISE CARRELAGE FAÏENCES

Moulins d'Amphion - LE LYAUD Tél. 04 50 73 91 95



La photo «Souvenirs»

Rectificatif de la photo «Souvenirs» du bulletin de Juillet 2001 :

chacun auta relevé l'erreux : il s'agissait de l'école du Lyaud en 1931 et non en 1936.

Conseil de Révision Classe 1922

1º rang - assis de gauche à droite : Marie Dubouloz (Marie à Barciauni) Joseph Déage (Gargottier) Joseph Déage (Joseph à Titon - Maire du Lyaud) Fernand Favrat (l'accordéonniste d'Orcier)

2º rang : Victor Bel (Victor à Barnollet de Trossy) Trabichet (de Vailly - qui était à la ferme des Chavannes) Alfred Naz (Fred à Piauqui) Emile Deville (Mile à Reignier) Pierre Fillon (Pierre à Tiènon) Joseph Dubouloz (Joseph à Mounet) Joseph Dubouloz (l'entrepreneur)

3º rang : Joseph Fillon (Joseph à la Jeanne) Philippe Naz (Philippe à Nollié)

Alfred Dubouloz (Fred à Barclauni)

Pierre Bel (Pierre à Bel - du Moulin d'Amphion)

L'UFOVAL

Le 3' millénaire s'ouvre et l'UFOVAL 74 lancera son guide vacances été 2002, présentant un éventail de séjours très variés pour tous les âges et toutes les destinations.

Si tu as entre 3 et 11 ans, il te permettra de découvrir les différents centres de vacances ainsi que toutes les activités concernant les séjours proposés par la section Vacances de la FOL 74.

Si tu as entre 12 et 17 ans, et que tu as envie de partager le plaisir de vivre des aventures avec d'autres jeunes, ce guide te présentera les caractéristiques de ses vagabondages en France ou à l'Etranger. Si vous êtes tout simplement parents, notre guide consistera, audelà de la présentation des séjours, à exposer les orientations et les solutions trouvées par l'UFOVAL afin de proposer à vos enfants des vacances créatrices correspondant aux besoins de notre temps, mais ancré dans une tradition de plus de 50 ans.

Dans tous les cas, n'hésitez pas à demander notre guide à l'adresse ci-dessous, et à contacter les responsables départementaux de l'UFOVAL pour tous renseignements complémentaires : ils vous aideront à mieux choisir, ainsì qu'à établir le coût du séjour (de nombreuses aides existent).

Pour tous renseignements ou demande de guide : FOL/UFOVAL

3, avenue de la Plaine - BP 340 - 74008 ANNECY CEDEX Tél. 04 50 52 30 00 / 04 50 52 30 01 Fax 04 50 45 81 06

E-mail: ufoval74@wanadoo.fr

Etat civil

NAISSANCES

DEBARNOT Victor 3 juillet

LAMBERT Sophie Odile Gisèle 4 juillet

RINGOT Arthur André Auguste 10 juillet

ROGUIER Quentin Claude André 30 juillet

PELLIEUX Benjamin Maurice 1" septembre

DE BOUVIER DE CACHARD

Manon Luce Françoise 31 octobre

LOISEAU Tessa 14 décembre

MARIAGES

FILLON Dominique et RICHARD Jean-Louis DEVILLE Isabelle et ZUNINO Jacques FARDE Jacqueline et PORTAY Jean-Paul JACQUIER Lisa et DÉAGE Fabrice DE BESSE Martine et FAVRAT Joël DENIS Anita et LAMIELLE Laurent

DÉCÈS

GRIMBERT Gérard FILLON William

NÉPLAZ Marie Adèle Cécile

1" septembre 29 septembre 24 novembre

25 décembre

27 décembre

7 juillet

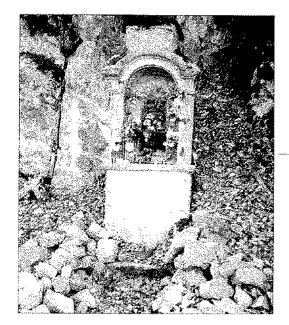
21 juillet

21 juillet

10 juillet

9

Les oratoires... (suite)



LA CHAPELLE DES PAS (1723) (limite Le Lyaud-Reyvtoz)

A la limite des communes de Reyvroz et Le Lyaud sur le sentier GR 5, vous découvrez cet oratoire, taillé dans la pierre, sur un socle massif et terminé par une toiture arrondie.

La niche voûtée, où a été créée une niche plus petite, abrite une statue de la Vierge tenant l'Enfant Jésus. La statue repose sur un piédestal à godrons, avec inscription sur une plaque "A notre Mère, le souvenir c'est la vie". Malgré sa dénomination cet oratoire n'a rien d'une chapelle.



LES JOSSIÈRES (1823)

Au croisement de la route des Jossières et du GR5, se situe l'oratoire fait de gros blocs de pierre, surmonté par la niche taillée dans un seul bloc qui abrite une statue de la Vierge de Lourdes placée sur un piédestal. Inscription : Claude RANDON - Claudine COLOUD 4 may 1823 i c Rivel.



LES CHAMBRETTES (1843-2000)

Localisé au bas de la descente du hameau des Chambrettes, cet oratoire vient d'être reconstitué suite à sa destruction lors de la tempête de 1999. Reconstruit selon la tradition le bénitier est taillé dans le socle, la niche taillée dans le bloc de pierre abrite une statue de Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus. Inscription : Ave Dubouloz.

Merci à ceux et celles qui entretiennent, rénovent, fleurissent ces oratoires, patrimoine culturel et religieux de notre village, de notre Chablais.

Pascal Saillet

NETTOYAGE CHAUDIÈRES ET FOURNEAUX ENTRETIEN DE TOITURES

> 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 73 90 24

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Ets Gérard MOUCHE

21, route des Cathelins 74200 LE LYAUD

Tél. 04 50 73 91 11 Fax 04 50 73 95 61

Quand Le Lyaud rime avec... Beau!

Le traditionnel concert de clôture des solistes du stage national "Musique en Chablais" s'est déroulé à l'église du Lyaud le dimanche 19 août 2001.

Ce concert, présenté à plusieurs reprises dans le passé à Allinges, s'est déplacé cette année au Lyaud, dans le cadre d'une entente culturelle intercommunale. Les actions culturelles des deux communes voisines ont uni leurs efforts en s'associant à l'action musicale du Cercle Littéraire Artistique Léman-Savoie, pour proposer ce concert réunissant quelques-uns des meilleurs solistes autour du maître d'œuvre de musique en Chablais, le maître guitariste Fernand FERNANDEZ-ZAVIE, longtemps professeur au Conservatoire de Strasbourg.

Au répertoire de ce temps musical d'exception, des œuvres classiques baroques et contemporaines, mais aussi des musiques d'Amérique Latine et des mélodies populaires qui ont fait vibrer les vitraux de l'église et donner la chair de poule à un nombreux public suspendu aux doigts des musiciens.

Des applaudissements nourris ont salué ces professionnels et peut-être plus particulièrement Roberto ANSSEL, d'origine argentine considéré actuellement comme l'un des plus grands guitaristes au monde.

Une soirée exceptionnelle et un magnifique orage au final, juste histoire de faire revenir sur terre tous ceux qui rêvaient encore à la flûte de pan d'Amérique latine...

Les responsables d'associations

ASSOCIATION SPORTIVE LE LYAUD - ARMOY

M. Claude ROGUIER

434, route des Devants - Tél. 04 50 73 94 89

SOCIÉTÉ COMMUNALE DE CHASSE

M. Michel MIGLIASSO

393, route des Devants

CONSEIL PAROISSIAL POUR LES AFFAIRES ÉCONOMIQUES

M. André CORNIER

520, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 08

TENNIS-CLUB DU LYAUD

M. LECORRE Thierry

50, chemin des Trois Partieux - Tél. 06 12 27 77 99

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

LE LYAUD-ARMOY

Mme BERLY Céline Route des Cathelins - Tél. 04 50 73 97 49

BATTERIE-FANFARE

«L'ECHO DU HAUT-CHABLAIS»

M. BASTARD Jean-Michel

43, route des Cathelins - Tél. 04 50 73 92 14

ENTENTE ARMOY-LE LYAUD GYMNASTIQUE

Mme Odette LEREBOULET

512, route de Chambrettes - Tél. 04 50 73 90 60

CLUB «RENCONTRE»

Mme INGLIN Renée

201, rue du Sanjhon - Tél. 04 50 73 92 11

Mme Ginette GAUTRON

Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 91 73

GOUTTE DE VIE

M. LUGRIN Jean

476, route des Devants - Tél. 04 50 73 95 06

ENTENTE LE LYAUD-ARMOY-ORCIER FOOTBALL

M. FAVRE-VICTOIRE Daniel

222, chemin des Riérets - Tél. 04 50 73 97 83

ASSOCIATION SPORTS-LOISIRS

M. DUBOULOZ Hubert

182, Route d'Orcier - Tél. 04 50 73 92 88

2D SPORT ORGANISATION

Mlle Dorothée JACQUEI

Chemin du Champ de Beule

Tél. 04 50 73 93 10

FOYER RURAL ARMOY-LE LYAUD

Mme CORSANO (Armov)

1521 C, route de l'Ermitage - 74200 ARMOY

Favorisez nos annonceurs

Avant 2002... La rétrospective 2001



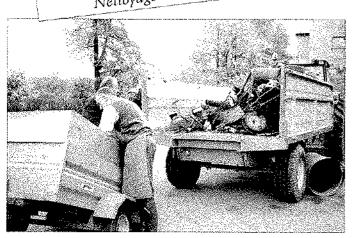
Janvier 2001 - Tous nos vœux Vœux aux associations



Février 2001 - La tradition La vogue et sa fondue géante

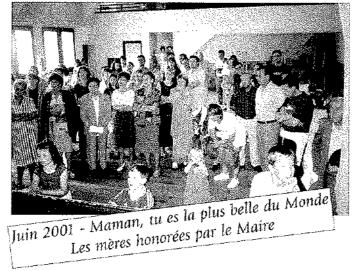


Mai 2001 - Le respect de l'environnement Nettoyage de la commune

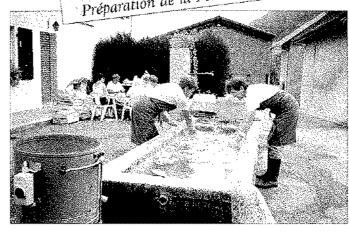




Mars 2001 - Le Conseil nouveau est arrivé Elections municipales



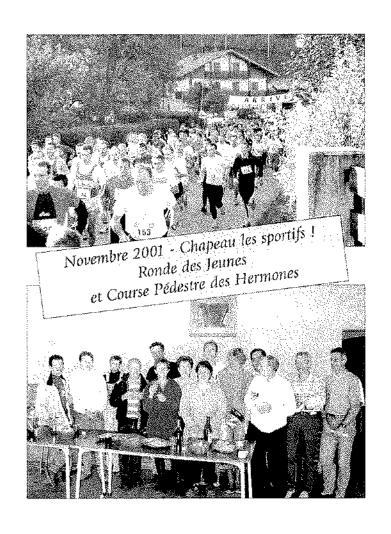












Associations - Bénévolat Une vraie et grande richesse!

En ce centenaire de la Loi 1901 sur les Associations, le bénévolat est à l'honneur et notre commune peut être fière de ces personnes qui s'engagent à leur service, apportant leur savoir, leurs compétences, leur disponibilité, leur amitié.

Comment réussir une Fête de l'Eté, un tournoi de foot, un loto, des soirées, sans ces bénévoles qui se dévouent pour leur succès donnant tout leur enthousiasme, leur chaleur.

Sans oublier ceux qui se mettent au service des malades, des personnes âgées ou tout simplement de nos concitoyens.

Le bénévolat est une belle école de la vie, un espace de gratuité offert à son prochain dans le dépassement de soi, en travaillant à un même idéal en communauté et chacun y trouve sa place.

Nos associations vous attendent...



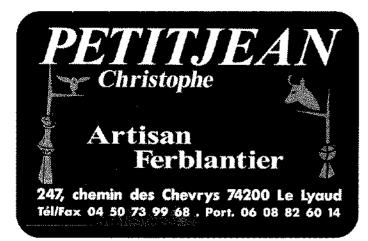






Michel PISSARD-GIBOLLET INDUSTRIE - BÂTIMENT - COMMERCE - PARTICULIERS

> 463 Zl Genevrière Route des Blaves - 74200 ALLINGES Tél. 04 50 73 99 14 - Fax 04 50 70 58 50



LES CARRIÈRES **CHABLAISIENNES**

Jean GILETTO - Ing. ETP

La Jossière **74200 LE LYAUD** Tél. 04 50 71 10 06

A.S. LE LYAUD - ARMOY

Comment fonctionne un club de foot?

Eh bien, il faut du monde, beaucoup de bénévoles pour encadrer, diriger nos footballeurs de plus en plus nombreux (200). Pas moins de 30 dirigeants opèrent chaque week-end, par tous les temps.

Il faut savoir que notre club est représenté en championnat dans toutes les catégories et que notre équipe fanion opère en Première Division de District en milieu de tableau à mi-parcours de la compétition.

Merci aux municipalités du Lyaud et d'Armoy pour leur soutien financier et logistique mais aussi à vous tous venant encourager nos ieunes le samedi ou le dimanche et participer activement à la réussite de nos manifestations : tournoi de Pentecôte, loto, fête de l'été, soirée repas...

Bonne année et rendezvous au printemps.



Tournoi des jeunes

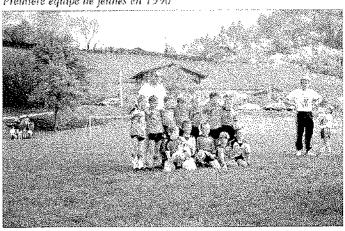




Fête de l'Eté



Première équipe de jeunes en 1990



A.S. LE LYAUD - ARMOY

Entraîneur Seniors : Jean-Pierre FROSSARD

Responsables équipe première : Félice LASORSA Colombe MARTIAL Olivier FROSSARD

Responsables équipe Réserve : Pierre GHIO Armand VULLIEZ

> Responsables équipe 3 : Denis BEL Louis BEL

Responsables Féminines : Philippe MARCLAY Patricia DILIN

Responsables Vétérans: Michel FOUCAULT Jean-Louis MERCIER Thierry LECORRE

Président : Claude ROGUIER Vice-Présidents: Felice LASORSA Philippe MARCLAY Trésorier: Jean-Yves MEYNET Secrétaire: Daniel FAVRE-VICTOIRE aidé de Laetitia CETTOUR

Président des Jeunes Entente ALO: Daniel FAVRE-VICTOIRE

Responsable Technique Stéphane BARRIL

Responsables Débutants : Patrice VULLIEZ Sébastien FAVRE-VICTOIRE Didier DÉTRAZ Laetitia CETTOUR

Responsables Poussins: Patrice VULLIEZ Gilles FILLON Daniel FILLON

Responsable Benjamins: Claude NÉPLAZ

Responsables 13 ans: Jean-Pierre DELVIGNES Jean-Paul PLUMEX

Gabriel BLAIN Stéphan QUIRANTES

Responsables 17 ans: Christian DILIN Armand VULLIEZ

Responsables 15 ans:

Hôtel-Restaurant A L'ÉCHO DES MONTAGNES

74200 ARMOY • Tél. 04 50 73 94 55

à 15 km des pistes de ski à 5 km du Lac Léman

Les vétérans du foot

L'année 2001 s'est achevée dans un tumulte mondial très préoccupant. C'est pourquoi, j'espère que Noël vous aura apporté un peu de douceur et de joie de vivre.

Pour notre équipe vétérans, cette première partie de la saison a été un peu difficile faute d'effectif. Je profite donc de cette tribune pour inviter d'éventuels candidats à venir renforcer nos rangs. Il suffit pour cela de joindre notre ami Thierry Le Corre au 06 12 27 77 99. Il vous donnera tous renseignements utiles.

Au nom de mes amis vétérans, j'almerais souhaiter à tous nos concitoyens tout le bonheur possible pour cette nouvelle année, où nous aurons besoin plus qu'à l'accoutumée d'amitié, de tolérance et d'amour.

Bonne année à tous.

M. Foucault



1er Duathlon des Hermones

Le 23 septembre dernier s'est déroulée dans notre commune une nouvelle épreuve sportive réunissant le vélo et le cross : le Duathlon des Hermones. Cette épreuve par équipes de deux uniquement, a été créée et organisée par l'association 2D SPORT, réunissant la famille Jacquet. Malgré la pluie, l'épreuve s'est déroulée dans la bonne humeur et l'esprit sportif. Avec la présence de très belles équipes nous avons pu assister à une belle bagarre! En effet plus de 60 équipes ont répondu présent à cette manifestation. Il faut rappeler que pour des raisons de sécurité l'épreuve était limitée à 60 équipes. L'association 2D SPORT remercie tous les participants, les bénévoles, les sponsors qui répondent toujours avec autant de bonne volonté aux manifestions qu'elle organise. Un grand merci et rendez-vous le 22 septembre 2002 pour la seconde édition!

Classement

Scratch:

- 1 DELEBARRE Vincent ROSSET Pascal
- 2 MEUBRY Philippe VEREDAS Arthur
- 3 MEKLOUFI Rachid CAIROLI Gilles

des Lyaudins...

- 6 TAVIRA Antonio BOICHAT Cedric
- 8 VUATTOUX Christian ARRACHART Frédéric

- 22 CHALLANDE Daniel LACROIX Philippe
- 27 GHIO Sylvie PERRIÈRE Gérard (2: équipe mixte)
- 28 MEYNET Joseph MEYNET Philippe
- 31 LIZZI Jean-Noël REQUET Jean-Luc
- 32 JACQUET Dorothée JACQUEMOT Laurent (3' équipe mixte)
- 33 JACQUET Philippe JACQUET Jeaning (4' équipe mixte)
- 47 PERRIÈRE Estelle TONNIN Rémy (7 équipe mixte)
- 52 RAFFIN Mary RAFFIN Luc (11 équipe roixte)

De gauche à droite : Philippe Jacquet (organisateur), Mekloufi Rachid, Cairoli Gilles, Veredas Arthur, Meubry Philippe, Delebarre Vincent, Jacquet Janine (organisatrice) et Pascal Rosset.





MATÉRIEL HÔTELIER CHAUD ET FROID

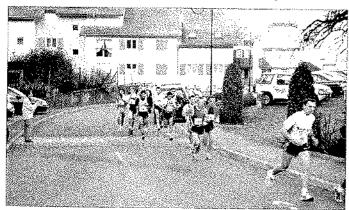
Z.A. Les Niollets - 74140 DOUVAINE Tél. 04 50 94 10 01 Fax 04 50 94 09 58

Course Pédestre des Hermones, une tradition qui perdure!

Pour sa 18º édition, la course pédestre des HERMONES organisée par la Commission Sports et Loisirs du Lyaud a une fois de plus tenu toutes ses promesses.

Malgré un début de matinée des plus fraiches, l'arrivée des concurrents suivait la progression du soleil : crescendo.

Avant de donner le départ, Marie-Paule ROCUIER demandait une minute de silence à la mémoire de Régine Cavagnoux dont la brutale disparition venait de laisser un grand vide dans le monde sportif. Puis se fut la ruée en direction de la montagne de 162 concurrents passant allègrement du bitume aux chemins de terre ou caillouteux, des montées aux descentes, avec toujours pour objectif de franchir la ligne d'arrivée. Un tracé somme toute sélectif, difficile, mais cependant équilibré et accessible à tous, même aux anonymes venus par amitié ou



simplement en qualité de lyaudins ou de voisins.

Mais quel réconfort, les derniers efforts terminés, de trouver une tasse de thé et quelques fruits secs, sans compter le traditionnel reblochon! (Nous nous sommes laissé dire que quelques-uns ne venaient que pour lui...). Enfin tout ce petit monde se retrouvait à la salle paroissiale pour la remise des prix et le rituel buffet réparateur.

A noter, pour la seconde année consécutive, la bonne performance d'Arthur VEREDAS, sympathique gagnant chez les seniors hommes. Chez les lyaudins, saluons la victoire d'Arnaud ROUSSON en catégorie cadets et de Dorothée JACQUET en «espoirs féminines».

Rendez-vous le 3 novembre 2002 pour la 19° édition!



Ronde des Jeunes: les petits aussi aiment courir

La ronde des Jeunes, course pédestre réservée aux enfants de 6 à 14 ans, se déroulait cette année la veille de la course des Hermones. Le soleil étant au rendez-vous, pas moins de 80 enfants se sont affrontés sportivement et amicalement, dans leur catégorie respective.

Chacun y a mis tout son cœur, et leurs performances sont aussi respectables que celles réalisées par leurs aînés le lendemain. Les futurs champions de demain, à l'image du jeune Mickaël TRANCART déconcertant de facilité, étaient sans aucun doute parmi toutes ces jeunes pousses dont la spontanéité et l'envie de vaincre ont ravi les nombreux spectateurs massés autour du circuit.



Les vainqueurs, sur le papier

Amarie de mais,	FILLES	GARÇONS
1995	Marion BOUNIOL	Jérôme CALVEZ
1994	Audrey CONSTANTIN	Fabien BRULPORT
1993	Oriane GIPPA	Théo HERMANN
1992	Marine PEILLEX	Valentin BIZART
1991	Sarah DECURNINGE	Christophe VERNAZ
1990	Frédérique ALBERT	Guillaume ADAM
1989	Déborah JACQUET	Matthieu CAMBUZAT
1988	Mandy PLADYS	Mickaël TRANCART
1987	Aurélie QUIRIN	pas de concurrents



Foyer Rural Armoy-Le Lyaud

A l'occasion de la 7^e exposition regroupant divers artistes locaux, le Foyer Rural Culturel Armoy - Le Lyaud a fêté ses 10 ans, à la salle polyvalente d'Armoy, les 10 et 11 novembre 2001.

En 1991, naissait l'association «Culture-Loisirs» qui n'était alors qu'une association «Armoisienne» et qui ne comptait que trois activités : la couture, le bricolage pour enfants et la bibliothèque.

En février 1994, l'association, pour permettre son développement, est transformée en Foyer Rural Culturel et ce n'est qu'en 1995 qu'elle devient officiellement intercommunale.



Chaque année, de nouvelles activités sont proposées ; notamment en 1996 avec la naissance du Contrat Temps Libre qui est une émanation du Pays de la Côte et qui s'adresse aux adolescents.

Chiffre record en 2001, 28 jeunes adhèrent au Club Ados.

A ce jour, le Foyer compte 244 participants, 11 activités adultes et 8 activités dans le cadre du Contrat Temps Libre :

Adultes

Gymnastique - Abdos/Fessiers - Patchwork - Théâtre Calligraphie - Peinture sur bois - Couture - Art Floral Généalogie - Informatique - Peinture sur soie.



eunes

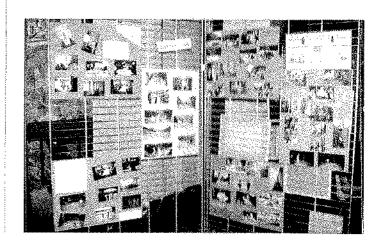
Gymnastique - Théâtre - Pâte à sel - Poterie - Dessin Club Ados - Sports Ados - Internet.

Ressources du Foyer

Conseil Général - Commune d'Armoy - Commune de Le Lyaud - CAF - Conseil Général et commune d'Armoy pour le Contrat Temps Libre, Participation des familles,

NOUVEAU en mars 2002, organisation d'un festival théâtral à ARMOY, sur deux week-ends : 8/9/10 et 15/16/17 mars 2002, avec les troupes amateurs locales (voir le programme page 20).

(photos Stéphane Corcelle)



Entente Armoy - Le Lyaud Gymnastique

Les cours de gymnastique (abdos-fessiers stretching) ont repris début octobre chaque lundi de 8 h 30 à 9 h 30 dans la salle de réunion au dessus de la Mairie du Lyaud.

Il n'est jamais trop tard pour nous rejoindre. Par manque de disponibilité de l'animatrice, la séance du soir n'a pas été reconduite durant la saison 2001/2002.

Que la nouvelle année vous apporte à tous dynamisme et joie de vivre. Pour toute information, contacter Odette Lereboulet au 06 71 66 96 69.

1^{er} Festival de Théâtre à Armoy les 8/9/10 et 15/16/17 Mars 2002

Vendredi 8 mars 2002

20 h 30 - «Les Mots Dits» Adultes Armoy-Le Lyaud

Mise en scène - Luce FILLON

- « C'est pas permis » de Jean-Michel BESSON (30 mn)
- «La farce de l'homme mordu» de Dominique VILBERT (30 mn)
- «La toile d'araignée» d'Agatha CHRISTIE (30 mn)
- «Mais ne te promène donc pas toute nue» de Georges FEYDEAU (40 mn)
- «Imper et passe» de Vincent DURAND (30 mn)

Samedi 9 mars 2002

20 h 30 - Troupe «Canari Théâtre» - Perrignier Mise en scène - Laurence Anne NOSJEAN «L'étiquette» de Françoise DORIN (2 heures)

Dimanche 10 mars 2002

19 h - Troupe «Les Mots Dits» Jeunes Armoy - Le Lyaud Mise en scène - Jocelyne MARCLAY «Les fables» - Variations libres d'après Jean de la Fontaine - «Knock» de Jules ROMAINS

20 h 30 - Troupe «Les Comédiens de l'Oncion» Thonon-les-Bains

Mise en scène - Samuel ROCHAT «Le chant de la baleine abandonnée » de Yves LEBEAU (1 h 30 mn)

Vendredi 15 mars 2002

20 h 30 - Troupe «Compagnie des Impermouillables » - La Roche sur Foron Mise en scène - Alexandre ZANOTTI



«Cuisines et dépendances» de Agnès JAOUI et Jean-Pierre BACRI (1 h 15 mn)

22 h - Troupe «La Malle au Grenier» - Massongy Mise en scène - Jean-Marc THIEBAUD «L'hiver sous la table» de Roland TOPOR (1 h 10)

Samedi 16 mars 2002

17 h - Troupe « Quartet Théâtre » - Marignier Mise en scène - Quartet

« Inspecteur Toutou » spectacle enfants de Pierre GRIPARI (1 heure)

20 h 30 - Troupe «La Malle au Grenier» - Massongy

Mise en scène - Jean-Pierre MORCLETTE «Le mal court» de Jacques AUDIBERTI (2 heures)

Dimanche 17 mars 2002

17 h - MJC Douvaine et Lycée de la Versoie Thonon

Mise en scène - Corane Ateliers théâtre (sketches divers) (45 mn)

19 h - Troupe «Les Mots Dits» Jeunes Armoy - Le Lyaud

Mise en scène - Jocelyne MARCLAY «Les cinq dits des clowns au prince» de Jean-Paul ALLEGRE (1 heure)

20 h 30 - Troupe «La Compagnie de la Bonneville» - Bonneville

Mise en scène - Liliane MUGNIER «Les copropriétaires» de Gérard DARIER (1 h 20 mn)

SARL P. FILLON & C. NÉPLAZ ÉLECTRICITÉ

FINÉLEC

INSTALLATION - DÉPANNAGE - SERVICES

50, rue du Centre - 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 26 30 62 - Fax 04 50 26 61 93

L'Association des Parents d'Elèves



L'Association des Parents d'Elèves est gérée par un groupe de 16 parents, tous bénévoles.

Son but est de récolter des fonds, par le biais de différentes actions et manifestations afin de permettre aux maîtresses et aux maîtres d'organiser des activités péri-scolaires.

Le choix de ces activités revient au corps enseignant qui les détermine en fonction d'un projet d'ensemble, par exemple : pour participer au stage de voile, il faut être en possession de son brevet de 50 m de natation, ou bien d'un événement indépendant (exposition temporaire...) et toujours dans un souci d'ouverture d'esprit pour l'enfant.

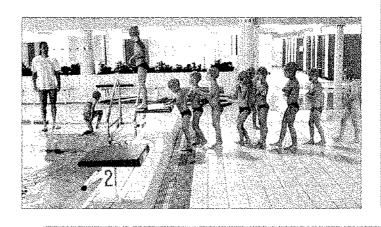
LES PROJETS RETENUS POUR L'ANNÉE 2001 - 2002

Maternelles:

Projets communs aux trois classes:

Thème suivi sur l'année : «Le Cirque» - Initiation aux techniques de jonglerie et de clownerie.

Les enfants iront à une représentation si un cirque se



produit dans la proche région.

Evènements ponctuels :

Visite à la ferme d'une journée,

stage de poterie «Initiation».

Pour la classe des grands uniquement :

une sortie de 3 journées (avec 2 nuitées) est envisagée.

Primaires:

Classes de CP et CE1:

Stage de poterie «Perfectionnement»,

8 séances de natation.

Classe de CE1 / CE2:

Sortie raquettes ou ski de fond,

8 séances de natation.

Classe de CM1 / CM2:

2 journées de voile,

ski de fond,

projet culturel et artistique en partenariat avec d'autres établissements scolaires (dont rencontres



avec des artistes) avec pour ambition l'enregistrement d'un CD de 15 titres.

Et toujours, pour toute l'école : participation aux classes chantantes.

L'ensemble de ces projets représente une enveloppe de 10 000 FRF, soit 1 524,49 Euros, par classe.

Grâce à votre soutien, tous les enfants de notre école peuvent en bénéficier.

Nous vous donnons rendez-vous:

Le 19 janvier pour le CONCOURS DE BELOTE

Le 30 mars pour le REPAS LASAGNE

Le 11 mai pour la VENTE DES FLEURS

Pour eux donc, un grand merci...



presse tabac loto photo

1200 route de Noyer 74200 Allinges Tél. 04 50 73 98 58



Le Don du Sang se met à la mode Internet





Et oui, même dans nos petites communes il faudra s'y faire, l'Etablissement Français du Sang Rhône-Alpes possède désormais un site Internet, outil d'information destiné au grand public afin d'apporter les réponses que l'on peut se poser sur les besoins et les raisons du don du sang. Très simple aussi, il suffira de taper le nom de sa commune de résidence pour connaître à l'avance la date, le lieu et l'heure des collectes les plus proches.

On appelle ça le progrès, mais on oublie que le pourcentage d'internautes dans notre pays est très faible. Tellement faible que même les journalistes qui font un magnifique article sur cette nouvelle approche du don du sang oublient de donner l'adresse du site! Mais pas de problème, avec un bon moteur de recherche vous trouverez.

Tout ça pour enfoncer le clou encore plus : dans nos communes rurales, rien ne vaut les affiches, le téléphone, le bouche-à-oreille et bien entendu le bulletin municipal pour connaître les dates des collectes. Retenez déjà celles de 2002 :

mercredi 2 janvier mercredi 3 avril mercredi 3 juillet mercredi 2 octobre

de 18 h à 20 h au camion, devant la salle de musique. Et que ce bulletin soit pour le Comité de GOUTTES DE VIE le moyen de remercier vivement tous ceux qui participent régulièrement aux collectes et de présenter à tous les lyaudins et lyaudines ses meilleurs vœux pour 2002, le premier étant bien sûr une affluence record au camion! Encore bonne année à tous.

DOMINIQUE SERVAES Artisan Bijoutier

476, Route des Devants **74200 LE LYAUD** Tél. 04 50 73 95 79

L'Epicerie PAIN VIENNOISERIE DAU Boulanger PATISSERIE

Rue de la Mairie • 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 73 96 19

SARL LA FERME DE TROSSY



Producteurs de Reblochons et Abondances fermiers SARL LA FERME DE TROSSY 90 Rte de Trossy - 74200 Le Lyaud Tél, et Fax 04 50 70 57 19

Agenda des manifestations 2002

19/01 3/02 1/2/4/02 12/02 10/03 8/9/10/03	Association des Parents d'Elèves Commission Sports et Loisirs Paroisse Le Lyaud Comité des Fêtes d'Armoy Luce Fillon	Concours de belote Vogue Repas de la vogue Carnaval des enfants	Lieu Le Lyaud Chp Dunant - Le Lyaud Le Lyaud
1/2/4/02 12/02 10/03	Paroisse Le Lyaud Comité des Fêtes d'Armoy	Repas de la vogue	Chp Dunant - Le Lyaud
12/02 10/03	Comité des Fêtes d'Armoy		i
10/03	•	Carnaval des enfants	
,	Luce Fillon	Course the Citation	Armoy
8/9/10/03		Matagasse	Thonon
	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Rencontres Théâtrales	Armoy
15/16/17/03	Foyer Rural Armoy - Le Lyaud	Rencontres Théâtrales	Armoy
30/03	Association des Parents d'Elèves	Repas dansant	Armoy
20/04	A.S. Le Lyaud-Armoy-Orcier de Football	Repas dansant	Armoy
27/04	Société de Chasse + Associations	Matinée nettoyage	i.e Lyaud
11/05	Association des Parents d'Elèves	Vente de fleurs	Groupe scolaire
18/20/05	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier de Football	Tournoi de Pentecôte	Le Eyaud
23/06	Tennis Club	Tournoi	Le Lyaud - St. Dubouloz
uin	Commission Communale des Aînés du Village	Promenade des Aînés	A déterminer
80/06	Comité des Fêtes d'Armoy	Fête au village	Armoy
" au 5/07	Tennis Club	Stage tennis Jeunes	Le Lyaud
3/07	Commission Sports et Loisirs	Retraite aux flambeaux - Bal gratuit	Chp Dunant - Le Lyaud
4/07	Comité des Fêtes d'Armoy	Retraite aux flambeaux - Bal gratuit - Feux d'artifice	,
7/07	A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Loto	Chp Dunant - Le Lyaud
8/07	A.S. Le Lyaud-Armoy Football	Fête de l'Eté	Chp Dimant - Le Lyaud
/09	Luce Fillon	Fête du Temps : Les Mousquetaires	Armoy
3/10	Paroisse d'Armoy	Repas de midi	Salle des Fétes - Armoy
2/10	2D Sport Organisation	2° Duathion des Hermones	Le Lyaud
/11	Association Sports et Loisirs	Ronde des jeunes	Le Lyaud
/11	Association Sports et Loisirs	Course pédestre des Hermones	Le Lyaud
/10/11	Foyer Rural Culturel Armoy-Le Lyaud	Exposition Artisanale	Salle des Fêtes - Armoy
6/11	Association des Parents d'Elèves	Loto	Salle des Fêtes - Armoy
écembre	Commission des Aînés du Village	Repas des Aînés du Village	S. Paroissiale - Le Lyaud
1/12	Entente Le Lyaud-Armoy-Orcier Football	St-Sylvestre	Salle des Fêtes - Armoy

Maçonnerie Lassauzet Gilles

105, RUE DU SANJHON 74200 LE LYAUD Tél. 04 50 73 90 79 Fax 04 50 70 58 38

MEYNET J. SARL

Terrassements - Travaux publics - VRD

CHAMPANGES - 74500 EVIAN Tél. 04 50 73 44 49 - Fax 04 50 76 21 20

Bloc-notes

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 18 h
- le vendredi de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h
- le samedi de 9 h à 11 h 30

Tél. 04 50 73 90 51

Fax 04 50 70 57 26

SECRETARIAT DU SIVOM ARMOY-LE LYAUD

Le secrétariat est ouvert, chaque semaine, à l'exclusion des jours fériés :

- le lundi et le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30
- le mardi de 8 h à 12 h Tél. 04 50 73 97 84

Fax 04 50 70 56 53

ORDURES MÉNAGÈRES

Sur l'ensemble de la commune les ordures sont collectées le mercredi.

Les ordures ménagères doivent être déposées :

- Les Cathelins : à côté du bassin de la route du Moulin,
- Les Chambrettes : au carrefour de la route d'Orcier,
- Chemin des Derrys : au carrefour du chemin des Jardins,
- Les Blaves et Chemin de Chantrollet : au bord de la route départementale,
- Chez NÉPLAZ : route des Cruets.
- Route d'Armoy Les Riérets (Vers Carlina) : en bordure de la route départementale.

Jours fériés en semaine : collecte le jeudi

DÉCHETTERIE

La déchetterie, située à Allinges (lieu-dit Macheron), est ouverte les lundi, mercredi et samedi de chaque semaine : de 8 h 30 à 11 h 30 et de 14 h à 17 h 30. Cette déchetterie étant strictement réservée aux habitants d'Allinges, Orcier et Le Lyaud, une pièce d'identité sera demandée à l'entrée.

URGENCES

Pompiers : tél. 18 (accident - incendie) SAMU : tél. 15 (urgences santé)

Gendarmerie: tél. 04 50 71 09 20

SANTÉ

Centre Hospitalier Thonon-Evian:

Tél. 04 50 83 20 00

Cabinet médical du Lyaud : Dr Machetto Laurence

Tél. 04 50 70 54 11

A.D.M.R. (Aide à Domicile en Milieu Rural)

Association A.D.M.R. de la Vallée du Brevon - responsable «travail» pour la commune du Lyaud, s'occupant notamment de la constitution des dossiers : Mme Bernadette Jordan - Tél. 04 50 73 90 66.

DIVAGATION DES CHIENS

La municipalité rappelle que la divagation des chiens est interdite. Or, cette réglementation n'est pas respectée par tous, et trop de chiens errent encore dans la commune.

De ce fait, les massifs de fleurs sont abimés et les jeunes plantations asséchées ; ceci représente un coût pour la collectivité et un travail incessant pour le personnel qui entretient les espaces verts. D'autre part, la municipalité participe cette année encore au concours des villages fleuris, et il serait dommage que les efforts fournis par le personnel intercommunal et les particuliers soient anéantis par les dégâts causés par les chiens.

Hormis les dégradations des végétaux, les chiens déchirent les sacs d'ordures ménagères ; de nombreuses plaintes sont recueillies en mairie à ce sujet. En outre, nous rappelons que les chiens errants représentent un danger pour les promeneurs, les enfants et les cyclistes.

Par conséquent, nous demandons à tous les propriétaires de chiens de tenir compte de ces observations et de prendre toutes les mesures nécessaires pour respecter la réglementation et la tranquillité de tous.

COMITÉ DE RÉDACTION DU BULLETIN

Présidente :

Membres du Conseil Municipal:

Membres hors Conseil Municipal:

Mme Marie-Paule ROGUIER Mme Odile FAVRE-VICTOIRE

M. André BEL

M. Jean-Yves MEYNET

M. François CHASTEL

M. Michel LEREBOULET

M. Claude ROGUIER

Merci aux personnes qui nous prêtent des photos pour rendre le bulletin plus agréable!

Composition et impression : Fillion Imprimerie - Tél. 04 50 73 98 58



VENTE - LOCATION - RÉPARATIONS

Tél. 04 50 26 21 00 - Fax 04 50 26 19 69 18, chemin des Tissottes 74200 THONON



s.a.r.l. Armoy Garage

Agent

Les Combes - Armoy Tél. 04 50 73 95 09 - Télécopie 04 50 70 56 80

Mécanique - Carrosserie Dépannage nuit et jours fériés : tél. 04 50 87 90 66

PÉPINIÈRE CHABLAISIENNE HORTICULTURE GÉNÉRALE FLEURISTE DÉCORATEUR





THONON: 62, route d'Evian Tél. 04 50 71 18 06 - Fax 04 50 26 32 24

REPRO-LÉMAN

PHOTOCOPIES COULEURS
TIRAGE COPIE PLANS
IMPRESSION NUMÉRIQUE GRAND FORMAT
PLASTIFICATION TOUS FORMATS
TEE-SHIRT PERSONNALISÉ

Tivoli 1 - Avenue du Châtelard - THONON Tél. 04 50 71 91 59

JEAN GRANDO

Ménager - Cuisines Arts de la Table

1 et 6, rue des Granges • 74200 THONON-LES-BAINS

ARMOY DISTRIBUTION

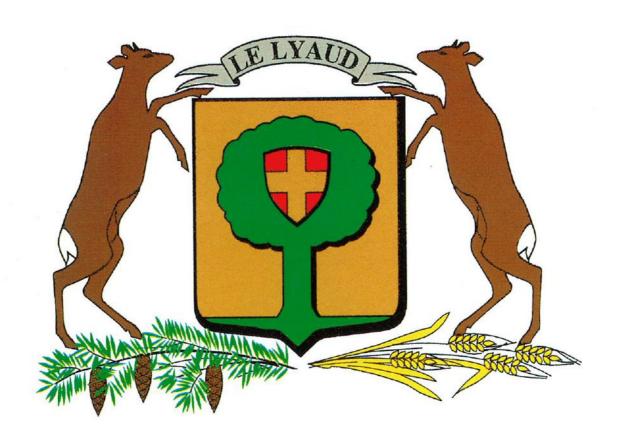
Tout pour la vaisselle Equipement culinaire Location vaisselle

34, avenue des Vallées - THONON Tél. 04 50 83 09 35 **AMPHION-LES-BAINS**

SNACK DE LA PLAGE

> Bar - Restaurant rapide TOUT L'ÉTÉ

Tél. 04 50 70 88 64



Blason : «D'Or au tilleul de Sinople, chargé d'un écusson de gueules à la croix d'or» Supports : deux chevreuils saillants, au naturel, posés sur des branches de sapin et épis de blé.